

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES FINANCES
DIRECTION DE L'ORDONNANCEMENT DES DEPENSES PUBLIQUES
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN AGIR « ENVIRONNEMENT & SANTE »

(CEA AGIR)
Crédit n° 6390 SN
Projet n° P164546

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
BP 5005 - Dakar, Fann
Sénégal

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS DU PROJET

Pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020

Mazars au Sénégal

BP 22 440 - DK Ponty

Téléphone (221) 33 849 19 49 - Télécopie (221) 33 849 69 37

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 100 000 000 FCFA – IMMEUBLE PINET LAPRADE, 14 BOULEVARD DJILY MBAYE

CEA AGIR

Rapport d'audit

Exercice clos le 31
décembre 2020

SOMMAIRE

	PAGES
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS DU PROJET	4
1. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020	9
2. PRESENTATION DU PROJET « CEA - AGIR »	14
3. REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES	15
4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LES ETATS FINANCIERS DU PROJET	17
5. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LE TABLEAU EMPLOIS ET RESSOURCES	20
OPINION SUR LA CONFORMITE DES DECAISSEMENTS PAR RAPPORT A L'ATTEINTE DES INDICATEURS	32
OPINION SUR L'EXACTITUDE ET L'ELIGIBILITE DES DEPENSES AYANT DONNE LIEU A DES RETRAITS DE FONDS	35
OPINION SUR LA MOBILISATION ET L'UTILISATION DES FONDS DU PROJET ET DES FONDS ISSUS DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS	37

CEA AGIR

Rapport d'audit

Exercice clos le 31 décembre
2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU PROJET

Pour la période du 1er avril au 31 décembre 2020

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN AGIR « ENVIRONNEMENT ET SANTE » (CEA AGIR)

Université Cheikh Anta Diop

BP 5005 - Dakar, Fann

Sénégal

Dakar, le 25 juin 2021

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, conformément au contrat d'exécution en date du 02 juin 2021, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers annuels relatif sur les états financiers à la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020 sur :

- le contrôle des états financiers du CEA AGIR tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification du respect des termes de l'accord ;
- la conformité et du respect des termes de l'accord de financement.

1. AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUEL

1.1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du CEA AGIR qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020 faisant apparaître un total actif de 526 141 milliers FCFA, une trésorerie nette de 526 141 milliers FCFA, le compte de résultat faisant apparaître des ressources de 9 099 milliers FCFA et le tableau de flux de trésorerie y compris le résumé des principales méthodes comptables et les notes annexes.

A notre avis, états financiers annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CEA AGIR au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et principes comptables du Système Comptable OHADA.

1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) tel que prévu par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de

l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'Auditeur Indépendant relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Projet conformément au Code d'éthique et de déontologie des professionnels comptables au Sénégal et les règles d'indépendance qui encadrent l'Audit et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3. Responsabilités de la Direction relatives aux états financiers annuels du CEA AGIR

Les états financiers du CEA AGIR ont été établis par l'Unité de Coordination. Les notes annexes ont été complétées des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

L'unité de Coordination est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément aux règles et principes comptables de l'OHADA, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à l'unité de Coordination d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de stopper le projet et cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe à l'unité de Coordination de surveiller le processus d'information financière du CEA AGIR.

1.4. Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA », permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre responsabilité pour l'audit des états financiers annuels est décrite de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport de l'auditeur Indépendant.

2. CONCEPTION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Nous avons également examiné la conception du système de contrôle interne mis en place par l'unité de Coordination du CEA AGIR afin de gérer les risques liés à la réalisation des objectifs du Projet.

L'unité de Coordination du Projet est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du fonctionnement efficace du système de contrôle interne, notamment de la gestion et du contrôle des risques liés à la réalisation des objectifs du Projet.

L'étendue de notre audit est définie dans nos termes de référence. Notre tâche consiste à évaluer les principaux risques liés à la réalisation des objectifs du Projet, notamment celui que les fonds alloués au Projet ne soient pas utilisés conformément aux conditions contractuelles applicables, ainsi que le risque d'erreur, d'irrégularité et de fraude dans le financement du Projet.

Nous devons nous concentrer uniquement sur les contrôles internes clés de l'entité et, en particulier, sur les contrôles en rapport avec le Projet qui sont conçus pour prévenir et détecter les risques précités.

Nos constatations ne sauraient toutefois pas rendre compte de toutes les faiblesses du contrôle interne pouvant exister au niveau du Projet. En outre, bien que notre audit suppose l'examen d'éléments tant qualitatifs que quantitatifs, il ne s'agit pas d'un audit de performance, et nous nous sommes donc concentrés sur les contrôles internes financiers plutôt que sur les contrôles opérationnels.

Sur l'exercice 2020, nous n'avons pas identifié de marché de bien ou de service réalisé ou exécuté par l'Unité de Coordination du CEA AGIR.

Nos travaux ont fait l'objet d'une lettre sur le contrôle interne. Les principales constatations relatives au contrôle interne peuvent être résumées comme suit :

- régularisation des frais bancaires sur le Compte Désigné ;
- archivage et conservation des pièces comptables.

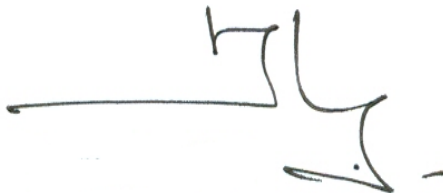
3. CONFORMITÉ AVEC LES TERMES DE L'ACCORD DE FINANCEMENT

Conformément aux termes de référence de la mission, nous avons également procédé à l'examen de la conformité des opérations avec l'Accord de financement concernant le CEA AGIR pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020.

CEA AGIR
Rapport d'audit
Exercice clos le 31
décembre 2020

A notre avis, l'exécution des opérations du CEA AGIR est, d'une manière générale, conforme à la convention du Projet N°P164546 conclue entre la République du Sénégal et l'Association Internationale de Développement (IDA).

Mazars Sénégal

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Hamadou TINI
Associé

ANNEXE : RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes internationales d'audit (ISA) tel que prévu par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers du CEA AGIR comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance des éléments du contrôle interne pertinents des clients pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du CEA AGIR ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'Unité de coordination, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par l'Unité de coordination du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du CEA AGIR à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient cependant amener le Projet à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons à l'unité de Coordination notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que nos constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

CEA AGIR

Etats financiers

*Exercice clos le 31
décembre 2020*

1. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

En FCFA

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2020						
Dénomination Entité : CEA AGIR			Exercice clos le		31/12/2020	
N° Identification :			Durée (en mois)		9	
Réf.	Actif	Note	Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
			Brut	Amorts. Et Dépréc.	Net	Net
AD	Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
AI	Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
AQ	Immobilisations financières		-	-	-	-
AZ	Total actif immobilisé		-	-	-	-
BK	Total actif circulant		-	-	-	-
BQ	Titres de placement		-	-	-	-
BR	Valeurs à encaisser		-	-	-	-
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés		526 140 785	-	526 140 785	-
BT	Total trésorerie - actif		526 140 785	-	526 140 785	-
BU	Ecart de conversion - Actif		-	-	-	-
BZ	Total général		526 140 85	-	526 140 785	-

En FCFA

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2020				
Dénomination Entité : CEA AGIR		Exercice clos le		31/12/2020
N° Identification :		Durée (en mois)		9
Réf.	Passif	Note	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
			Net	Net
CP	Total capitaux propres et ressources assimilées		-	-
DD	Total dettes financières et ressources assimilées		-	-
DF	Total ressources stables		-	-
DH	Dettes circulantes HAO		-	-
DI	Clients, avances reçues		-	-
DJ	Fournisseurs d'exploitation		-	-
DK	Dettes fiscales et sociales		-	-
DM	Autres dettes		526 140 785	-
DN	Provisions pour risques à court terme		-	-
DP	Total passif circulant		526 140 785	-
DT	Total trésorerie - passif		-	-
DV	Ecart de conversion - Passif		-	-
DZ	Total général		526 140 785	-

En FCFA

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020					
Dénomination Entité : CEA AGIR			Exercice clos le		31/12/2020
N° Identification :			Durée (en mois)		9
Réf.	Libellés		Note	31/12/2020	31/12/2019
XA	Marge brute sur marchandises (somme TA à RB)			-	-
XB	Chiffre d'affaires (A + B + C + D)			-	-
TE	Production stockée (ou descotage)	-/+	6	-	-
TH	Subvention d'exploitation	+	21	9 098 864	-
TI	Transferts de charges	+	12	-	-
RE	Autres achats	-	22	-	-
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements	-/+	6	-	-
RG	Transports	-	23	-	-
RH	Services extérieurs	-	24	(4 068 455)	-
RI	Impôts et taxes	-	25	-	-
RJ	Autres charges	-	26	-	-
XC	Valeur ajoutée (XB + RA + RB) + (somme TE à RJ)			5 030 409	-
RK	Charges de personnel	-	27	(5 030 409)	-
XD	Excédent brut d'exploitation (XC + RK)			-	-
XE	Résultat d'exploitation (XD + TJ + RL)			-	-
XF	Résultat financier (somme TK à RN)			-	-
XG	Résultat des activités ordinaires (XE + XF)			-	-
XH	Résultat hors activités ordinaires (somme TN à RP)			-	-
XI	Résultat net (XG + XH + RQ + RS)			-	-

En FCFA

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2020				
Dénomination Entité : CEA AGIR			Exercice clos le	31/12/20
N° Identification :			Durée (en mois)	9
REF	LIBELLES		31/12/2020	31/12/2019
ZA	Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	-	-
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		-	-
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		-	-
FB	- Variation de l'actif circulant HAO ⁽¹⁾		-	-
FC	- Variation des stocks		-	-
FD	- Variation des créances		-	-
FE	+ Variation du passif circulant ⁽¹⁾		526 140 785	-
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB + FC + FD + FE)		-	-
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	B	526 140 785	-
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-	-
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-	-
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-	-
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-	-
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		-	-
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (somme FF à FJ)	C	-	-
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres		-	-
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux		-	-
FL	+ Subventions d'investissements reçues		-	-
FM	- Prélèvements sur le capital		-	-
FN	- Dividendes versés		-	-
ZD	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres (somme FK à FN)	D	-	-
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers		-	-
FO	+ Emprunts		-	-
FP	+ Autres dettes financières		-	-
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-	-
ZE	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers (somme FO à FQ)	E	-	-
ZF	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (D + E)	F	-	-
ZG	Variation de la trésorerie nette de la période (B + C + F)	G	526 140 785	-
XI	Trésorerie nette au 31 décembre (G + A) Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N	H	526 140 785	-

2. PRESENTATION DU PROJET « CEA AGIR »

2.1. Informations générales et description de l'activité

Le Centre d'Excellence Africain AGIR « Environnement et Santé » (CEA AGIR) est un consortium public de coopération scientifique placé sous la tutelle de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. AGIR a été construit comme un pôle intégré d'observation, de mesure, de formation et de valorisation en environnement, santé et sociétés. Les objectifs du CEA AGIR sont :

- offrir aux pays de la sous-région soudano-sahélienne les moyens accroître le niveau d'excellence de la formation des étudiants, enseignants chercheurs et jeunes professionnels sur les thèmes du défi ;
- dynamiser la recherche interdisciplinaire et renforcer les moyens qui lui seront dédiés (équipements, bourses doctorales et postdoctorales) grâce aux programmes de formation et de recherche internationaux que le renforcement de structuration nous permettra de remporter ;
- dynamiser l'innovation grâce aux multiples formes d'applications découlant des recherches que le laboratoire conduit ;
- offrir aux entreprises, institutions et secteurs, liés au défi et à ses thèmes des conseils et services permettant d'aider les pays de la sous-région et leur population à mieux vivre les multiples transitions en cours.

Le CEA AGIR bénéficie d'un financement 4,5 millions de dollars américain (USD). Le Recteur en est le Président du Comité Directeur et le Vice-Président est le Doyen de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie.

La mise en œuvre opérationnelle des activités est du ressort d'un comité Exécutif.

2.2. Faits marquants de l'exercice

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire au Sénégal par le décret n° 2020-830 du 23 mars 2020 constituent un fait marquant de l'exercice 2020.

Cette crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 a créé des conditions particulières pour la préparation des états financiers du Projet pour cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des organisations.

La crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid- 19 n'a pas eu d'impacts significatifs sur les comptes du « CEA SAMEF ». L'unité de coordination « CEA SAMEF » estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

3. REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

3.1. Déclaration de conformité au SYSCOHADA

Les états financiers du CEA AGIR ont été préparés conformément au système normal du Système Comptable OHADA et de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF) adoptés le 26 janvier 2017 par le conseil des ministres de l'OHADA. Les états financiers du CEA AGIR comprennent :

- les états financiers requis par le Système Comptable OHADA présentés sous la forme d'un Bilan, d'un Compte de Résultat, d'un Tableau de Flux de trésorerie (TFT) et des notes annexes ;
- un état des ressources (fonds reçus de l'IDA, fond de contrepartie, etc.) et des emplois (dépenses engagées au cours de l'exercice considéré) ;
- un état des transactions du Compte Désigné ;
- une situation patrimoniale indiquant les fonds cumulés du Projet, les soldes bancaires, les actifs et passifs du Projet et les engagements le cas échéant ;
- la liste des actifs immobilisés acquis ou achetés par les fonds du Projet ;
- l'état de réconciliation des fonds reçus par le Projet en provenance de la Banque Mondiale d'une part, et les fonds décaissés par la Banque Mondiale d'autre part.

Ces états financiers forment un tout indissociable.

3.2. Règles et méthodes comptables

Les règles et méthodes comptables appliquées par Projet « CEA AGIR » sont celles du SYSCOHADA. Les précisions sur celles-ci peuvent être synthétisées comme suit :

3.2.1. Base monétaire

Les états financiers du CEA AGIR sont établis en Francs de la Communauté Financière Africaine (FCFA).

3.2.2. Exercice comptable

L'exercice comptable audité couvre la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020.

3.2.3. Base d'établissement des états financiers

Les états financiers du CEA AGIR sont établis sur la base de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, des postulats et conventions comptables telles que retenues et spécifiées dans le Système Comptable OHADA : l'entité, la comptabilité d'engagement, la prudence, la permanence des méthodes, la correspondance du bilan de clôture et du bilan d'ouverture, la spécialisation des exercices, le coût historique, la prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique, l'importance significative, la régularité et la transparence.

Toutefois, seuls les flux de trésorerie sont pris en compte dans le tableau des ressources et des emplois.

3.2.4. Mobilisation des fonds du crédit

Les fonds du Projet sont mobilisés sur présentation des Demandes de Remboursement de Fonds (DRF). La mobilisation des fonds de contrepartie est effectuée suivant le circuit des dépenses publiques, en particulier les règles applicables aux contreparties.

4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LES ETATS FINANCIERS DU CEA AGIR

Les états financiers annuels du CEA AGIR ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 et sont présentées en Francs CFA sauf indication contraire. Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers annuels et se présentent ci-après. Elles sont établies en milliers FCFA sauf indication contraire.

	31/12/2020	31/12/2019
4.1. Disponibilités	526 141	-

Les disponibilités se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

En milliers FCFA

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %
Banques locales	526 141	-	-
Caisses	-	-	-
Total disponibilités	526 141	-	-

Le solde bancaire correspond aux fonds perçus dans le cadre du financement des activités du Projet par l'IDA suit aux DRF 1 et 2 faites sur l'exercice pour un montant total de 526 141 milliers FCFA. Le solde tient compte du prélèvement des frais bancaires d'un montant de 35 milliers FCFA au titre de l'exercice 2020.

	31/12/2020	31/12/2019
4.2. Autres dettes et provisions pour risques à court terme	526 141	-

Les autres dettes se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

En milliers FCFA

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %	Créances < 1 an	1an < Créances < 2ans	Créances > 2ans
Organismes internationaux	517 077	-	-	517 077	-	-
Autres dettes	-	-	-	-	-	-
Total autres dettes	517 077	-	-	517 077	-	-
Créditeurs divers	9 064	-	-	9 064	-	-
Versements restant à effectuer sur titres de placements non libérés	-	-	-	-	-	-
Compte de répartition périodiques des charges	-	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-	-
Total créditeurs divers	9 064	-	-	9 064	-	-
Total autres dettes	526 141	-	-	526 141	-	-
Provisions pour risques à court terme	-	-	-	-	-	-

Les autres dettes s'expliquent par :

- les fonds reçus de l'IDA dans le cadre du financement des activités du Projet et non utilisés sur l'exercice ;
- la dette du Projet à l'égard des tiers pour un montant de 700 milliers FCFA ; et

- la dette du Projet à l'égard du Projet CEA SAMEF représentant la quote-part des dépenses de conception « des manuels de procédures » et du salaire du Responsable des marchés publics (SPM) imputable au Projet pour des montants respectifs de 3 333 milliers FCFA et 5 031 milliers FCFA.

	31/12/2020	31/12/2019
4.3. Subventions d'exploitation	9 099	-

Les subventions d'exploitation se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

En milliers FCFA

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %
Subventions d'exploitation	9 099	-	-
Autres produits	-	-	-
Total général	9 099	-	-

Les subventions d'exploitation s'expliquent par l'imputation des dépenses engagées sur l'exercice 2020 d'un montant de 9 099 milliers FCFA sur le montant des fonds reçus de l'IDA dans le cadre du Projet.

	31/12/2020	31/12/2019
4.4. Services extérieurs	4 068	-

Les achats se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

En milliers FCFA

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %
Etudes, recherches et documentation	700	-	-
Publicité, publications, relations publiques	-	-	-
Frais de télécommunications	-	-	-
Frais bancaires	35	-	-
Rémunérations d'intermédiaires et de conseils	3 333	-	-
Total général	4 068	-	-

Les services extérieurs de l'exercice s'expliquent par :

- les frais de formation adjoint pour un montant de 700 milliers FCFA sur le thème de la « gestion des projet » ;
- les frais bancaires retenus par la banque UBA au débit du compte bancaire du Projet ouvert dans ses livres pour un montant de 35 milliers FCFA ; et
- la quote-part du Projet dans les dépenses de conception des « manuels de procédures » pour un montant de 3 333 milliers FCFA.
-

31/12/2020 31/12/2019

4.5. Charges de personnel

5 030 -

Les charges de personnel se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

En milliers FCFA

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %
Rémunérations directes versées au personnel	4 746	-	-
Indemnités forfaitaires versées au personnel	62	-	-
Charges sociales	222	-	-
Rémunération transférée de personnel extérieur	-	-	-
Autres charges sociales	-	-	-
Total charges de personnel	5 030	-	-

Les charges relatives aux personnels correspondent à la part du salaire brut, de la prime de transport et des charges sociales du Responsable des marché publics (SPM) supportée par le CEA SAMEF mais imputable au CEA AGIR.

5. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LE TABLEAU EMPLOIS ET RESSOURCES

Les présentes notes explicatives, établies en milliers FCFA, présentent les ressources et les coûts des activités réalisées par le Projet « CEA AGIR » au cours de la période du 1er avril au 31 décembre 2020.

Le tableau « emplois-ressources » se présente comme suit au 31 décembre 2020 :

En milliers FCFA

Nature		Montants
Cumul ressources au 31/12/2020	5.1.1	526 176
IDA Compte Désigné		526 176
Cumul dépenses au 31/12/2020	5.1.2	35
Frais bancaires		35
Solde théorique de la trésorerie au 31 décembre 2020		526 141
Solde comptable de la trésorerie au 31 décembre 2020		526 141

5.1.1. Les ressources du Projet

Les ressources du Projet « CEA AGIR » sont constituées des fonds reçus de l'Association Internationale de Développement (IDA). Les ressources mobilisées depuis le démarrage du Projet s'analysent comme suit :

En milliers FCFA

Libellés	Solde au 31/12/2019	Dotation 2020	Solde au 31/12/2020
IDA DRF n°01	-	468 911	468 911
IDA DRF n°02	-	57 265	57 265
Total rapports financiers	-	526 176	526 176

Cette rubrique enregistre les subventions reçues de l'IDA dans le cadre du Projet. Le montant reçu de l'IDA, sur la période audité, s'élève à 528 178 milliers FCFA et correspond aux demandes de remboursement de fonds sur le compte désigné.

5.1.2. Les dépenses du Projet

Les dépenses effectuées durant la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020 se chiffrent à 35 milliers FCFA et sont détaillées dans le tableau suivant :

En milliers FCFA

Nature	Dépenses 2020	Cumul dépenses au 31/12/2020
Frais bancaires	35	35
Total rapports financiers	35	35
Dépenses engagées non réglées – créiteurs divers	9 064	9 064
Total comptabilité	9 099	9 099

CEA AGIR

Etats financiers

*Exercice clos le 31
décembre 2020*

6. ETAT DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS AU 31 DECEMBRE 2020

CEA AGIR

Etats financiers

Exercice clos le 31
décembre 2020

CEA / UCAD - SENEGAL					
SOURCES ET UTILISATIONS DES FONDS (MODÈLE I)					
Modèle : 1					
Exercice 2020					
Année finissant le 31/12/2020					
FRANCS CFA (XOF)					
Page 1/1					
Désignation	Année		Cumulatif		Prévisions 6 mois
Fonds Reçus					
Fonds Reçus IDA Remboursement	526 175 907		526 175 907		
Ressources Générées					
Total Fonds Reçus		526 175 907		526 175 907	
Financement Total		526 175 907		526 175 907	
Dépenses du Projet par Composantes					
Formation					
Recherche					
Génération de Revenus					
Partenariat					
Gouvernance/Moyens Généraux	35 122		35 122		
Total Dépenses du Projet par Composantes		35 122		35 122	
Total des dépenses		35 122		35 122	
Encaissements moins dépenses		526 140 785		526 140 785	
Evolution nette de l'encaisse		526 140 785		526 140 785	
Solde d'ouverture de l'encaisse					1 032 094 494
Trésoreries					
Comptes Remboursement					
COMPTE AGR					
Total Trésoreries					
Total de l'encaisse d'ouverture					
Encaisse nette disponible		526 140 785		526 140 785	1 032 094 494
Solde de clôture de l'encaisse					
Comptes Remboursement	1 032 094 494		1 032 094 494		
COMPTE AGR					
Solde total de clôture de l'encaisse		1 032 094 494		1 032 094 494	1 032 094 494

7. ÉTAT DES TRANSACTIONS DU COMPTE DESIGNÉ AU 31 DECEMBRE 2020

CEA / UCAD - SENEGAL

**GRAND LIVRE GENERAL (XOF)
Du Compte 52130 au compte 52130**

Site : 03

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Date compta	N° ordre	Libellé	Débit	Crédit
01/01/2020		BANQUE UBA CEA AGIR		
29/05/2020	010001	FRAIS BANCAIRES MAI 2020		8 775
		52130 - BANQUE UBA CEA AGIR - Total du Mois : 05/2020		8 775
08/06/2020	010001	FONDS RECU IDA_DRF N°01	468 910 861	
30/06/2020	010001	FRAIS BANCAIRES JUIN 2020		8 797
		52130 - BANQUE UBA CEA AGIR - Total du Mois : 06/2020	468 910 861	8 797
30/07/2020	010002	FRAIS TENUE DE COMPTE		8 775
		52130 - BANQUE UBA CEA AGIR - Total du Mois : 07/2020		8 775
31/08/2020	010003	FRAIS TENUE DE COMPTE AOUT 20		8 775
31/08/2020	010004	FONDS IDA RECUS_DRF N°02 CEA-AGRISAN	57 265 046	
		52130 - BANQUE UBA CEA AGIR - Total du Mois : 08/2020	57 265 046	8 775
		Total - 52130	526 175 907	35 122
		Balance - 52130	526 140 785	
		TOTAL GENERAL	526 175 907	35 122
		Balance	526 140 785	

8. SITUATION PATRIMONIALE AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2020

Dénomination Entité : **CEA AGIR**

Exercice clos le **31/12/2020**

N° Identification :

Durée (en mois) **9**

Réf.	Actif	Note	Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
			Brut	Amorts. Et Dépréc.	Net	Net
AD	Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
AI	Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
AQ	Immobilisations financières		-	-	-	-
AZ	Total actif immobilisé		-	-	-	-
BK	Total actif circulant		-	-	-	-
BQ	Titres de placement		-	-	-	-
BR	Valeurs à encaisser		-	-	-	-
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés		526 140 785	-	526 140 785	-
BT	Total trésorerie - actif		526 140 785	-	526 140 785	-
BU	Ecart de conversion - Actif		-	-	-	-
BZ	Total général		526 140 85	-	526 140 785	-

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2020

Dénomination Entité : **CEA AGIR** Exercice clos le **31/12/2020**

N° Identification : Durée (en mois) **9**

Réf.	Passif	Note	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
			Net	Net
CP	Total capitaux propres et ressources assimilées		-	-
DD	Total dettes financières et ressources assimilées		-	-
DF	Total ressources stables		-	-
DH	Dettes circulantes HAO		-	-
DI	Clients, avances reçues		-	-
DJ	Fournisseurs d'exploitation		-	-
DK	Dettes fiscales et sociales		-	-
DM	Autres dettes		526 140 785	-
DN	Provisions pour risques à court terme		-	-
DP	Total passif circulant		526 140 785	-
DT	Total trésorerie - passif		-	-
DV	Ecart de conversion - Passif		-	-
DZ	Total général		526 140 785	-

9. ÉTAT DE RECONCILIATION DES FONDS REÇUS AU 31 DECEMBRE 2020

ENTITÉ CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET :	SENEGAL / UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR(UCAD)	
NOM DU PROJET :	Centre d'Excellence Africain AGIR Environnement, Santé et Sociétés (CEA AGIR)	
CRÉDIT IBRD/DON NO.	IDA 6390 SN	
CE PROGRAMME :	État de Rapprochement du Compte Désigné	
PARTIE I	In [FCFA]	In [FCFA]
1. Cumul des avances jusqu'à la fin de la période de rapport actuelle		526 175 907
2. Cumul des dépenses jusqu'à la fin de la dernière période de rapport	17 572	
3. Avances à payer à prendre en compte (Ligne 1 moins Ligne 2)		526 158 335
PARTIE II		
4. Solde d'ouverture du CD au 01/07/2020		468 893 289
5. Ajouter/Soustraire : ajustement des cumulatifs, le cas échéant	-	
6. Ajouter : Avances de la Banque mondiale pour la période de rapport actuelle	57 265 046	
7. Ajouter Ligne 5 et Ligne 6		57 265 046
8. Avances à payer à prendre en compte (Ajouter Ligne 4 et Ligne 7)		526 158 335
9. Solde du CD 31/12/2020		526 140 785
10. Ajouter/Soustraire : ajustement des cumulatifs, le cas échéant		
11. Ajouter/soustraire : Dépenses pour la période de rapport actuelle	17 550	
12. Ajouter Ligne 10 et Ligne 11		17 550
13. Ajouter Ligne 9 et Ligne 12		526 158 335
14. Différence, le cas échéant (Ligne 8 moins Ligne 13)		-
PARTIE III		
15A. Montant prévu total à être payé par la Banque mondiale		257 035 500
15B. DRF # xxx envoyé mais pas encore reçu		
15C. Montant prévu total ajusté à être payé par la Banque mondiale (Ligne 15A moins ligne 15B)		257 035 500
16. Moins : Solde de clôture du CD après ajustements	526 140 785	
17. Ajustements (le cas échéant)	-	
18. Ajouter Ligne 16 et Ligne 17		526 140 785
19. Liquidités nécessaires de la Banque mondiale pour les deux prochaines périodes de rapport (Ligne 15C moins Ligne 18)		(269 105 285)

**MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES FINANCES
DIRECTION DE L'ORDONNANCEMENT DES DEPENSES PUBLIQUES
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN AGIR « ENVIRONNEMENT & SANTE »**

(CEA AGIR)
*Crédit n° 6390 SN
Projet n° P164546*

*Université Cheikh Anta Diop de Dakar
BP 5005 - Dakar, Fann
Sénégal*

OPINIONS COMPLEMENTAIRES DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES FINANCES
DIRECTION DE L'ORDONNANCEMENT DES DEPENSES PUBLIQUES
PROJET D'APPUI AUX FILETS SOCIAUX (PAFS)
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN AGIR « ENVIRONNEMENT & SANTE »

(CEA AGIR)
Crédit n° 6390 SN
Projet n° P164546

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
BP 5005 Dakar – Fann
Sénégal

OPINION SUR LA CONFORMITE DES DECAISSEMENTS PAR RAPPORT A L'ATTEINTE DES INDICATEURS

Pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020

CEA SAMEF

Opinions
complémentaires

Exercice clos le 31
décembre 2020

OPINION SUR LA CONFORMITÉ DES DÉCAISSEMENTS PAR RAPPORT À L'ATTEINTE DES INDICATEURS

Pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAÏN AGIR « ENVIRONNEMENT & SANTE » (CEA-AGIR)

Université Cheikh Anta Diop
BP 5005 Dakar – Fann
Sénégal

Dakar, le 25 juin 2021

Messieurs,

En exécution de notre mission d'audit des comptes du CEA SAMEF au titre de la période du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020 et conformément aux termes de référence, nous avons vérifié la conformité des décaissements par rapport à l'atteinte des indicateurs retenus pour les CEA.

Les dépenses sont globalement effectuées conformément à l'accord de financement. Le tableau suivant présente le taux d'exécution pour les différentes composantes du projet :

En milliers FCFA

Nature	Cumul dépenses au 31/12/2019	Budget 2020 (A)	Dépenses 2020 (B)	Cumul dépenses au 31/12/2020	Taux de réalisation 2020 (A/B)
Composante 1 - Formation	-	913 919	-	-	-
Composante 2 - Recherche	-	979 199	-	-	-
Composante 3 - Génération de revenu	-	-	-	-	-
Composante 4 - Partenariat	-	65 280	-	-	-
Composante 5 – Appui à l'exécution de projet/Gouvernance	-	652 800	35	35	(1%)
Total	-	2 611 198	35	35	(1%)

L'accord de financement stipule que déblocage des fonds IDA sera lié à la réalisation de sept (7) indicateurs liés aux décaissement (ILD) et déclinés en 23 résultats liés aux décaissements (RLD) qui se déclinent comme suit :

- ILD 1 : résultats de la préparation institutionnelle ;
- ILD 2 : impact du Centre CEA Impact sur le développement ;
- ILD 3 : nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation ;
- ILD 4 : qualité de l'enseignement et de la recherche à travers l'accréditation internationale, les publications de recherches et l'amélioration des infrastructures d'enseignement et de recherche ;
- ILD 5 : pertinence de l'enseignement et de la recherche à travers les revenus externes générés, les stages et l'entrepreneuriat ;

CEA AGIR

**Opinions
complémentaires**

Exercice clos le 31
décembre 2020

- ILD 6 : amélioration fiduciaire - régularité et transparence ;
- ILD 7 : Impact institutionnel- à être réalisé par l'institution hôte du CEA.

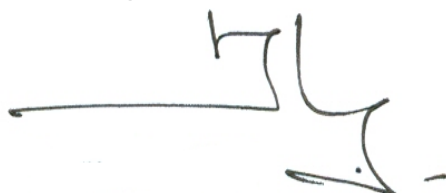
Au titre de l'exercice 2020, le CEA AGIR a perçu deux (2) versements de l'IDA d'un montant total de 526 176 milliers FCFA correspondants aux ressources mobilisées qui se détaillent comme suit :

Indicateurs liés au Décaissements (ILD)	Intitulés des indicateurs "Résultats Liés au Développement (RDL)	Date de conclusion des vérifications AUA	Date de versement des fonds par l'IDA	Montants reçus	
				En Euros	En milliers FCFA
ILD 1 : Préparation institutionnelle	RLD 1.1 : Préparation de base	14-avr-20	30-avr-20	297 000	194 819
	RLD 1.2 : Préparation totale			297 000	194 819
ILD 3 : nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation	RLD 3.1: Nouveaux étudiants en Doctorat	14-avr-20	30-avr-20	53 060	34 805
	RLD 3.2: Nouveaux étudiants en Master			65 350	42 867
ILD 5 : pertinence de l'enseignement et de la recherche	RLD 5.2: Stage	14-avr-20	30-avr-20	2 440	1 600
ILD 4 " Qualité de l'enseignement et de la recherche	RLD 4.2: Publications de recherche	11-juin-20	14-juil-20	87 300	57 265
Total				802 150	526 175

Dans le cadre de nos travaux, nous avons demandé et obtenu les rapports de suivi financier transmis par le Centre à l'Association des Universités Africaines (AUA) qui est chargée, conformément à l'accord de financement de vérifier et valider les résultats du CEA AGIR.

Au terme de nos travaux, nous n'avons pas d'observations particulières sur la conformité des décaissements par rapport à l'atteinte des indicateurs du CEA AGIR.

Mazars Sénégal



Hamadou TINI
Associé

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES FINANCES
DIRECTION DE L'ORDONNANCEMENT DES DEPENSES PUBLIQUES
PROJET D'APPUI AUX FILETS SOCIAUX (PAFS)
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN AGIR « ENVIRONNEMENT & SANTE »

(CEA AGIR)
Crédit n° 6390 SN
Projet n° P164546

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
BP 5005 Dakar – Fann
Sénégal

OPINION SUR L'EXACTITUDE ET L'ELIGIBILITE DES DEPENSES
AYANT DONNE LIEU A DES RETRAITS DE FONDS

Pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020

CEA - AGIR

**Opinions
complémentaires**

Exercice clos le 31
décembre 2020

**OPINION SUR L'EXACTITUDE ET L'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES AYANT DONNÉ
LIEU À DES RETRAITS DE FONDS**
Pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN AGIR « ENVIRONNEMENT & SANTE » (CEA-AGIR)

Université Cheikh Anta Diop
BP 5005 Dakar – Fann
Sénégal

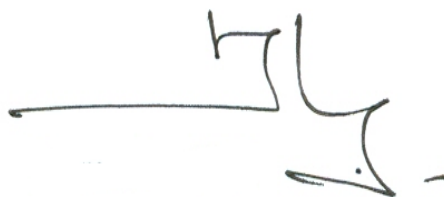
Dakar, le 25 juin 2021

Messieurs,

En exécution de notre mission d'audit des comptes du CEA AGIR au titre de la période du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020 et conformément aux termes de référence, nous avons vérifié l'exactitude et l'éligibilité des dépenses ayant donné lieu à des retraits de fonds par le CEA AGIR et mentionnées dans l'état des transactions du Compte Désigné ci-joint.

A notre avis, l'état des transactions du compte désigné qui nous ont été soumis ainsi que les procédures de contrôles internes et les procédures utilisées pour l'établissement de ces documents fournissent une base fiable pour justifier les Demandes de Retraits de Fonds (DRF).

Mazars Sénégal



Hamadou TINI
Associé

**MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES FINANCES
DIRECTION DE L'ORDONNANCEMENT DES DEPENSES PUBLIQUES
PROJET D'APPUI AUX FILETS SOCIAUX (PAFS)
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN AGIR « ENVIRONNEMENT & SANTE »**

*(CEA AGIR)
Crédit n° 6390 SN
Projet n° P164546*

*Université Cheikh Anta Diop de Dakar
BP 5005 Dakar – Fann
Sénégal*

**OPINION SUR LA MOBILISATION ET L'UTILISATION DES FONDS DU PROJET
ET DES FONDS ISSUS DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS**

Pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 2020

CEA-AGIR

Attestations spéciales

Exercice clos le 31
décembre 2020

**OPINION SUR LA MOBILISATION ET L'UTILISATION DES FONDS DU PROJET
ET DES FONDS ISSUS DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS**
Pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN AGIR « ENVIRONNEMENT & SANTE » (CEA-AGIR)

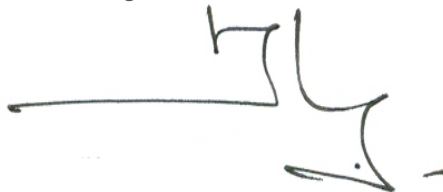
Université Cheikh Anta Diop
BP 5005 Dakar – Fann
Sénégal

Dakar, le 25 juin 2021

Messieurs,

Le CEA AGIR n'a pas réalisé d'activité génératrice de revenus sur la période allant du 1^{er} avril au 31 décembre 2020.

Mazars Sénégal



Hamadou TINI